



TOURING PEDESTRE ANNECIEN affilié à la FFRandonnée
63, avenue de Genève 74000 ANNECY

Bulletin d'inscription

Séjour sans Immatriculation Tourisme

Votre inscription ne deviendra définitive qu'après confirmation du club

A renvoyer à : Catherine COCHET le CADIX 7 route de RUMILLY MEYTHET 74960 ANNECY

SEJOUR randonnées pédestres

Lieu : **Entre Lauzière et Belledonne Nord – Les Chavannes** Dates : du 8 au 10 mai 2020 Niveau : P1 T1

Conformément à la loi n° 2018-493 du 20/06/2018 et au RGPD vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant : consulter la politique de confidentialité sur le site : <http://www.rando-tpa.info/mentions-légales/>

ADHERENT (Nom Prénom) :	conjoint/e si couple :
Adresse :	
CP:	Ville:
Tél. fixe:	tél. portable :
N° Licence FFRandonnée (ou randoCarte annuelle) :	2 ^e licence :
Personne et téléphone à prévenir en cas d'urgence :	

Animateur organisateur : Catherine Cochet	HEBERGEMENT : Chalet privé en ½ pension
Animateur encadrant / associé :	Contenu prestations : voir notice d'information et descriptif du séjour
TRANSPORT : covoiturage Si besoin, je suis d'accord pour utiliser mon véhicule pour le trajet et les déplacements en randonnées, ayant vérifié sur mon contrat d'assurance les garanties conducteurs et passagers : Adhérent : oui non Conjoint/e : oui non Si besoin, j'accepte de conduire un mini-bus : Adhérent : oui non Conjoint/e : oui non Je m'engage à posséder un permis de conduire valide à la date du séjour, de même pour l'assurance du véhicule	
CONDITIONS D'ANNULATION Voir ci-dessous.	
Si nécessaire, prévoir pour l'étranger : CIN / passeport - carte Européenne d'Assurance Maladie (délai 3 semaines - validité 2 ans)	

Prix du séjour	environ 95 € / personne
Note : Estimation du prix basée sur les tarifs 2019	

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires mises à ma disposition et avoir reçu, préalablement, l'information contenant les conditions générales et particulières du séjour, en particulier les conditions d'annulation, que je déclare accepter sans réserve.

Acompte joint à l'inscription : 2 chèques de 30€ chaque / personne à l'ordre de Catherine COCHET
Le solde d'environ 35€ sera à régler sur place selon la Notice d'Information et Descriptif du séjour.

Pièce téléchargeable sur <http://www.rando-tpa.info/programmes-s-p-j/> :
Notice d'information et descriptif du séjour

Lu et approuvé (mention manuscrite)
Adhérent
Le
Signature
Conjoint/e si couple
Le
Signature

CONDITIONS D'ANNULATION

Sans assurance (séjour sans immatriculation tourisme)

En cas d'annulation vous devrez prévenir le plus rapidement possible l'organisateur de la sortie.

- Si des personnes sont sur liste d'attente, l'organisateur les contactera pour savoir si elles souhaitent toujours participer au séjour.
- Sans liste d'attente, un message indiquera sur le site la place disponible
- Vous pourrez également chercher un remplaçant adhérent à la FFRandonnée.

Acompte :

sans résultat à ces recherches, l'animateur organisateur préviendra au plus vite le responsable du lieu d'hébergement pour optimiser votre chance d'obtenir le remboursement de la partie hébergement.

En cas de refus, **la somme réclamée par l'hébergeur** (soit l'acompte réglé à ce titre, soit la totalité de l'hébergement si l'annulation est tardive) sera exigible.

Les autres frais engagés (covoiturage, visites etc...) resteront dus afin de ne pas augmenter le coût du voyage des participants.

En aucun cas le club ne supportera les dépenses dues au désistement.